



PROJET EDUCATIF DE PHOT'Aubrac

Version septembre 2023

Notre Mission :

- 📷 Ce festival photo vise, à travers les expositions et les rencontres avec les photographes à faire découvrir à un large public, donc notamment l'ensemble du public scolaire - du primaire au lycée - les richesses de la planète, ses mystères et ses merveilles.
- 📷 Dans le contexte actuel d'interrogation sur le devenir de notre planète, il nous paraît indispensable d'ouvrir la discussion et la réflexion en abordant avec les jeunes les thèmes liés à l'environnement, à la faune et à la flore, plus largement à l'Homme en général.
- 📷 Faire de ces rencontres avec les photographes-explorateurs un prétexte à stimuler la réflexion de chaque jeune sur son avenir en faisant sienne cette pensée de Jean-Louis Etienne : *« Il faut suivre la voie de ses rêves même si le chemin est difficile »*.
- 📷 Inscrire pleinement nos actions scolaires dans le cadre défini par la Charte pour l'Education culturelle et artistique
- 📷 Contribuer à la réussite de l'objectif « 100% EAC à l'école » *« Les arts et la culture enrichissent et diversifient par ailleurs les apprentissages. Ils favorisent l'épanouissement personnel, la capacité à penser et faire des choix par soi-même. Ils contribuent à l'expression de chacun dans sa singularité. »*(janvier 2023)

Nos objectifs :

- 📷 Développer l'attrait du festival auprès des publics scolaires et leurs enseignants.
- 📷 Contribuer à la compréhension des média, notamment ceux de la photographie, de la vidéo et du reportage.
- 📷 Contribuer au développement du module interdisciplinaire « Education aux Media et à l'Information » auprès des enseignants en leur proposant des supports pédagogiques dédiés et en leur réservant un accueil et un accompagnement personnalisés tout au long de la

journée « Ecoles ».

- 📁 Développer et renforcer la pratique artistique et enrichir la culture personnelle des élèves.
- 📁 Apporter une offre culturelle riche et variée auprès d'une population scolaire rurale trop éloignée des centres culturels des grandes villes.
- 📁 Etre, à notre niveau, un prescripteur actif des 10 principes qui fondent la charte artistique et culturelle telle qu'elle est définie dans La loi de refondation de l'École de la République.

« L'éducation artistique et culturelle est indispensable à la démocratisation culturelle et à l'égalité des chances. Le parcours d'éducation artistique et culturelle accompli par chaque élève se construit de l'école primaire au lycée, dans la complémentarité des temps scolaire et périscolaire d'une part, des enseignements et des actions éducatives d'autre part. Il conjugue l'ensemble des connaissances et des compétences que l'élève a acquises, des pratiques qu'il a expérimentées et des rencontres qu'il a faites dans les domaines des arts et de la culture. »

- 📁 Soutenir les initiatives des enseignants dans le domaine de l'Education à l'image.
- 📁 Offrir aux jeunes de la région un moment privilégié de rencontres, d'échanges et de partage avec des photographes –explorateurs dont le travail est reconnu sur le plan international (Jean-Louis Etienne, Reza, Hans Silvester, Arnaud Guérin, Cédric Pollet, Kyriakos Kazyras) .

Les Moyens que nous mettons en œuvre :

- 📁 Espace « Animations Scolaires » à disposition des enseignants sur le site de Phot'Aubrac.
- 📁 Développement de supports pédagogiques en liaison avec les expositions téléchargeables gratuitement sur le site.
- 📁 Envoi d'une lettre d'information avec le programme du festival aux professeurs (SVT) ou chefs d'établissements des Ecoles, Collèges et Lycées.
- 📁 Aller à la rencontre des enseignants intéressés pour préparer leur visite des expositions.
- 📁 Proposition d'animations en classe
- 📁 Offre d'ateliers animés par les photographes auxquels pourront participer de manière très active les classes inscrites
- 📁 Accueil personnalisé des classes le jeudi de l'ouverture du Festival et tout au long de la semaine pour les ateliers.
- 📁 Rencontres avec un ou plusieurs photographes, échanges entre ces photographes - souvent de renommée internationale - et le public scolaire.
- 📁 **Depuis 2023, Phot'Aubrac est référencé sur la base ADAGE et éligible au Pass Culture pour les classes.**